



La Brocante de Soisy

Dimanche 24 septembre 2023

DOSSIER DE RÉSERVATION

À retourner au service de la Culture, Hôtel de Ville,
BP 50029 - 95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex

DATE LIMITE DE RÉCEPTION : 9 SEPTEMBRE 2023

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Brocanteur particulier Brocanteur professionnel

N° R.C. (obligatoire pour les professionnels) : _____

Verse la somme de : _____ €

Par chèque à l'ordre du Trésor Public En espèces

Pour : 2 mètres linéaires 4 mètres linéaires 6 mètres linéaires

RÉSERVÉ AU SERVICE
DE LA CULTURE

Emplacement(s) n° : _____

Zone : _____

A B

LISTE DES OBJETS PROPOSÉS À LA VENTE :

La vente de vêtements, de chaussures et de pièces détachées de véhicules récents est interdite.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Atteste ne pas participer, dans l'année civile, **plus de deux fois** à des ventes au déballage (vide-greniers, brocantes).

Atteste avoir pris connaissance du règlement de la brocante d'automne de la Ville de Soisy-sous-Montmorency et en accepter les conditions.

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le : ____/____/____

Signature : _____

PIÈCES À JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION :

- Photocopie de votre carte nationale d'identité (*recto-verso*) ou de votre permis de conduire ou de votre passeport
- Photocopie de la carte professionnelle pour les professionnels
- Photocopie de la carte grise du véhicule utilisé par l'exposant
- Photocopie d'un justificatif de domicile pour les brocanteurs particuliers (*quittance de loyer, facture EDF ou téléphone...*)
- Liste des objets proposés à la vente (*à remplir ci-dessus*)
- Attestation certifiant que vous ne participez pas plus de deux fois dans l'année civile à des ventes au déballage et que vous avez pris connaissance du règlement joint (*à remplir ci-dessus*)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la mairie de Soisy-sous-Montmorency afin d'assurer l'organisation des brocantes. Elles sont collectées par le service Culture et sont destinées à ce service, à la Police municipale et à la Préfecture. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement est le contrat. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.